M@ Relève gaz naturel*(1)

Vous êtes assuré d'être facturé
au plus près de vos consommations de gaz naturel

Le service

Un budget gaz naturel parfaitement suivi : fini les factures estimées !

Avec M@ Relève, c'est vous qui transmettez l'index de votre consommation de gaz naturel qui sert de base à votre facturation, sous réserve d'un contrôle de cohérence. Vous recevez **6 factures de gaz naturel** dans l'année.

Les avantages

Un service facile à gérer :
une transmission en ligne de vos relevés d'index(2) (4 fois par an) via votre Espace Client par Internet.

Un service pratique :
un e-mail vous indique la période pour nous transmettre votre prochaine relève.

Un service gratuit. Vous n'avez plus de frais d'envoi du règlement.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Comment souscrire à ce service gratuit ?

M@ Relève est un e-service :
pour y souscrire, vous devez avoir au préalablement activé votre Espace Client sur notre site Internet, à l'adresse **espaceclient.pro.engie.fr.** Puis il vous suffit d'accéder à votre Espace Client, puis à la rubrique « Contrats et Services ».

Rythme de facturation :

Vous allez recevoir 6 factures de gaz naturel dans l'année :
- 2 factures successives basées sur votre auto-relève
- 1 facture basée sur la relève du technicien du gestionnaire de réseau GrDF
- 2 factures successives basées sur votre auto-relève
- 1 facture basée sur la relève du technicien du gestionnaire de réseau GrDF

* Ce service ne vous concerne pas si vous êtes équipés d'un compteur communicant GAZPAR.
(1) Ce service ne vous concerne pas si vous êtes mensualisé.
(2) L'index que vous nous communiquez est utilisé pour établir votre facture sous réserve d'un contrôle de cohérence.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

pro.engie.fr

Pour la qualité de son accompagnement auprès des professionnels,
ENGIE est Élu Service Client de l'Année 2022
*Catégorie Fournisseur d'électricité et de gaz - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 Siège social : 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie.

Questions - Réponses

Que se passe-t-il si je ne peux pas vous transmettre mon auto-relève à temps ?

Rassurez-vous : dans ce cas, nous établissons votre facture à partir d'une consommation estimée. Toutefois si, lorsque vous recevez cette facture, vous n'êtes pas d'accord avec l'estimation, vous disposez de **6 jours** suivant son émission pour demander une facture rectificative basée sur votre propre relève. **C'est très simple à gérer :** tout se passe en ligne (onglet « Contestation de M@ Relève » dans la rubrique « Relève et factures » de votre Espace Client).

Le gaz naturel est la seule énergie concernée par le service M@ Relève. Le client reçoit 6 factures selon le calendrier suivant :

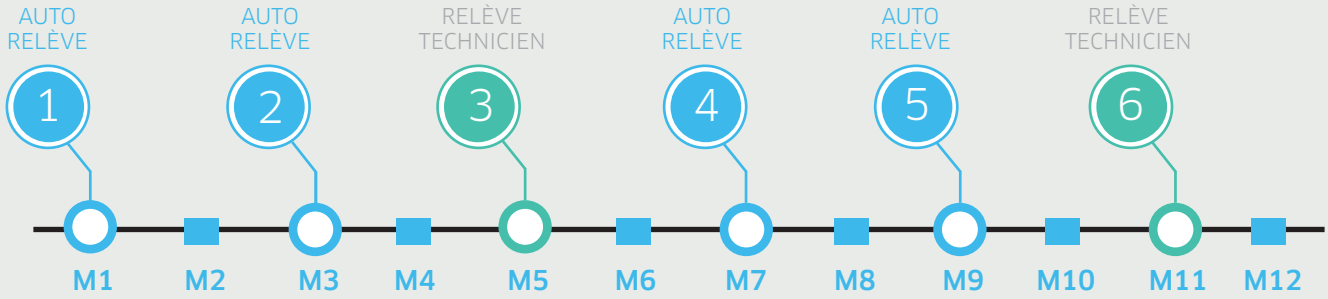

(M1 : Mois 1)

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 Siège social : 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie.